

**APPEL DE QUALIFICATION  
POUR LA RÉALISATION EN MODE CLÉS EN MAIN D'UN NOUVEL HÔPITAL  
DANS LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL**

N<sup>o</sup> D'AVIS: SQI-2013-11-053

N<sup>o</sup> DE RÉFÉRENCE: 697353

**ADDENDA N<sup>o</sup> 8**

## **2.4 Rôles et responsabilités des personnes clés**

Une description des rôles et responsabilités qui seront assumés par les personnes clés du candidat sous forme d'organigrammes de projet illustrant l'organisation du projet durant ses différentes phases de réalisation doit être fournie. Les personnes clés du candidat doivent pouvoir s'exprimer convenablement en français. Il est à noter que d'autres membres du personnel peuvent aussi être présentés, si jugé nécessaire, afin de démontrer l'expérience requise.

Toutefois, le comité de sélection n'est appelé à évaluer et n'évaluera que les seules personnes nommément désignées par le candidat comme étant l'une ou l'autre des personnes clés.

Pour la présentation des *curriculum vitæ* des personnes clés, le candidat doit suivre les directives de l'article 2.5 de la présente annexe.

À la section 3, le candidat doit fournir, à des fins d'évaluation, le *curriculum vitæ* des personnes clés qui occupent l'une ou l'autre des fonctions suivantes :

- responsable de la conception (la « personne clé numéro 1 »);
  - responsable de la construction (la « personne clé numéro 2 »);
  - directeur de projet (la « personne clé numéro 3 »);
  - responsable de la qualité (la « personne clé numéro 4 »);
- et à la section 4,
- directeur du financement de projet (la « personne clé numéro 5 »).

Aucune modification ou combinaison des rôles des personnes clés ne sera acceptée.

## **2.5 Projets du candidat**

Cette section traite des directives pour la présentation des projets du candidat requise dans ~~la~~ les sections 3 et 4. Les projets présentés doivent avoir été réalisés par le candidat ou un ou plusieurs de ses membres ou sous-contractants principaux.

## 4.2 Solidité financière

### Éléments recherchés

- Le candidat et, le cas échéant chacun des membres ainsi que chaque sous-contractant principal qui agira en tant que concepteur principal ou constructeur principal possède un bilan sain et robuste. Le ratio dette/fonds propres est comparable à ceux de l'industrie à laquelle il appartient. Il n'y a pas eu de détérioration marquée du bilan au cours des trois dernières années qui mette en doute sa capacité à réaliser le projet. Il n'y a pas de rapports de crédit négatifs ou d'autres informations qui mettent en doute sa solidité financière. Le bilan de chaque membre ou sous-contractant principal sera évalué en fonction du rôle qui lui est attribué dans la candidature.
- Le candidat et, le cas échéant chacun des membres ainsi que chaque sous-contractant principal qui agira en tant que concepteur principal ou constructeur principal a généré des flux de trésorerie positifs liés aux activités d'exploitation (avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement) pour les trois plus récentes années financières.
- Le candidat et, le cas échéant chacun des membres, ainsi que chaque sous-contractant principal qui agira en tant que concepteur principal ou constructeur principal a généré suffisamment de flux de trésorerie positifs liés aux activités d'exploitation (avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement) pour la plus récente année financière pour permettre un ratio de couverture du service de la dette d'au minimum 1.10 : 1.
- Le candidat et, le cas échéant tous les membres de façon combinée, possèdent une encaisse, des placements à court terme ou une capacité d'emprunt autorisé d'au moins 100 millions de dollars. L'encaisse ou les placements à court terme ou la capacité de tirer sur un emprunt autorisé doivent être disponibles (c.-à-d. en sus de ce qui est requis pour l'exploitation courante). Alternativement, le candidat et/ou un de ses membres doit fournir une lettre d'appui d'une institution financière démontrant la capacité du candidat ou du membre, selon le cas, à mettre en place un financement d'au moins 100 millions de dollars pour la période de construction du Projet.

Le 5 mars 2014